

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET INFORMATION DE PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT: Garbinator DATE DE VIGUEUR: 12/01/11

CLASSE SIMDUT: Classe D-2B No. DE CODE: 7265

CLASSIFICATION TMD: Pas contrôlé selon TMD

NOM ET ADRESSE

DU FABRICANT: BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
3175 14th Ave. Unit 1
MARKHAM, ONTARIO L3R 0H1
(905) 475-6084

FICHE PRÉPARÉE PAR CI-DESSUS:

TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT:	CAS	%POIDS	ACGIH-SAE	CL50	DL50
N, N-chlorure de diméthylammonium					
N,N, dialkyle(C8-10)	68424-95-3	5-10	indisponible	indisponible	366 mg/kg(oral rat)
Chlorure d'ammonium					
N,N-diméthylbenzylque					
N-alkyle (C12-C16)	68424-65-1	3-7	indisponible	indisponible	366 mg/kg(oral rat)
Alcool éthoxylé	68439-45-2	1-5	indisponible	indisponible	5,1g/kg(oral rat)
Fragrance	indis.	0,5-1,5	indisponible	indisponible	indisponible
(Mélanged'huiles essentielles, alcools et esters, aucun supérieur à 1%)					

SECTION III - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION (°C):	100	DENSITÉ (H ₂ O=1):	1,01
PRESSION DE VAPEUR(mmHg):	indisponible	VOLATILITÉ (% POIDS):	indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1):	indisponibl e	TAUX D'ÉVAPORATION(BuAc=1):	même
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	complète	pH (tel que fourni):	7,5 à 8,7
ÉTAT PHYSIQUE:	liquide	VISCOSITÉ:	indisponible
ASPECT ET ODEUR:	bleu foncé clair à odeur de cerise		

SECTION IV - DONNÉES SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSABILITÉ

INFLAMMABILITÉ:	inflammable
POINT D'ÉCLAIR:	sans objet
SEUIL D'EXPLOSION MINIMAL:	indisponible
SEUIL D'EXPLOSION MAXIMAL:	indisponible
PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION:	indisponible
MOYENS D'EXTINCTION:	traite r selon le matériau ambiant
RISQUES D'INCENDIE SPÉCIAUX:	aucun connu jusqu'à ce point

SECTION V - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE: Stable
INCOMPATIBILITÉ: Agents oxydants forts et réducteurs
DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Oxydes de carbone et d'azote

SECTION VI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'EXPOSITION: Contact avec les yeux ou la peau, l'inhalation, l'ingestion.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË:

YEUX: Le contact peut causer l'irritation sévère, le rougissement et le gonflement des tissus oculaires.
PEAU: Le contact peut causer l'irritation modérée à élevée.
INHALATION: Peut causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire.
INGESTION: Peut causer le vomissement, le mal de tête et des troubles médicaux.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE:

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, le dégraissage et la dermatite.
IRRITATION: Dangereuse selon les critères SIMDUT
SENSIBILISATION DES VOIES
RESPIRATOIRES: Aucunes données disponibles
CANCÉROGÉNÉCITÉ: Pas dangereuse selon la norme SIMDUT
TÉRATOGENÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
MUTAGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
PRODUITS SYNERGIQUES: Indisponible

SECTION VII - MESURES PRÉVENTIVES

GANTS: Néoprène ou caoutchouc
PROTECTION OCULAIRE: Lunettes antiéclaboussures
PROTECTION RESPIRATOIRE: Non normalement requise
AUTRE ÉQUIPEMENT PROTECTEUR: Selon les exigences du code d'employeur
VENTILATION: La ventilation générale est normalement suffisante
FUITE ET DÉVERSEMENT: Avant de tenter le nettoyage, consulter les données sur les dangers ci-dessus.
Les petits déversements peuvent être absorbés avec un absorbant non réactif et mis dans des récipients fermés appropriés avec étiquette. Empêcher l'entrée de grands déversements dans les égouts ou les voies d'eau.
Communiquer avec les services d'urgence et le fournisseur pour des conseils.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Consulter les règlements du gouvernement fédéral, provincial et municipal avant l'élimination.
ENTREPOSAGE: Entreposer dans des récipients fermés loin des matériaux incompatibles.

SECTION VIII - PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin immédiatement.
PEAU: Rincer à l'eau. En cas d'irritation, appeler un médecin.
INHALATION: Transporter à l'air frais. Appeler un médecin immédiatement.
INGESTION: Ne pas faire vomir. Faire rincer la bouche à l'eau, puis faire boire un verre d'eau. Appeler un médecin immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une victime évanouie, en train de perdre connaissance ou convulsive.

DÉSAVEU: Les renseignements dans cette fiche signalétique ont été obtenus des sources considérées comme techniquement précises et fiables. Aucune garantie, ni explicite ni implicite n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable de toute perte, blessure ou dommages indirects pouvant provenir de l'emploi des ou la confiance en les renseignements contenus dans cette fiche.